



TERMES DE REFERENCE

Recrutement d'une entreprise pour la réalisation et l'équipement de quatre (04) salles de classes semi-finies dans la commune de Békuy.

(Province du Tuy)

Mars 2026

I. Contexte et justification

L'éducation est un droit pour tout Burkinabè, sans discrimination aucune qui s'exerce sur la base de l'équité et de l'égalité des chances entre tous les citoyens. Mais, depuis 2015, le système éducatif est confronté aux corollaires de l'insécurité. Les statistiques révèlent une baisse des effectifs due à la fermeture des établissements d'enseignement et aggravée parfois par une croissance excessive des effectifs dans les grands centres urbains. Toute chose qui contribue à affecter la performance du système éducatif.

Face à cette situation, le Consortium Enfants du Monde (EdM), constitué des partenaires de mise en œuvre -Andal & Pinal (A&P) - Association Tin Tua (ATT) - Faso action pour le Développement Communautaire/Burkina Faso (FDC/BF) - a initié le « Projet de Renforcement du Système Éducatif et de Réponse à l'Urgence dans la région des Hauts Bassins » (PRSERU- HB) grâce au financement de l'Union Européenne et la Direction du Développement et de la Coopération Suisse pour une durée de quatre (4) ans (2023-2027). Ce projet vise l'amélioration de l'accès équitable et continu des enfants de 6 à 17 ans de la région de Guiriko (ex Hauts Bassins) à une éducation de base inclusive et de qualité à travers plusieurs activités. La stabilité de la situation sécuritaire appelle au retour des populations déplacées qui retrouvent des structures éducatives et administratives momentanément abandonnées et de nouveaux défis auxquels ces populations doivent faire face. C'est pourquoi la Direction du Développement et de la Coopération Suisse (DDC) a consenti à l'allocation d'un crédit additionnel dans le cadre de la mise en œuvre du PRSERU-HB afin de contribuer à répondre aux besoins de la commune de Békuy en termes d'infrastructures scolaires.

Dans cette perspective, l'association Andal & Pinal, intervenant dans la province du Tuy a la tâche de réaliser et équiper en mobilier scolaires 4 salles de classes semi-finies à structure évolutive prenant en compte les élèves vivant avec un handicap dans la commune de Bekuy, précisément à Bala et à Tiona. Le choix de ces localités a été guidé par la stabilité relative de la situation sécuritaire et le retour progressif des populations déplacées avec des écoles à classes pléthoriques. À cela s'ajoute les états défectueux des bâtiments scolaires dont certains ont été incendiés. Afin d'assurer un environnement éducatif sûr et protecteur aux élèves de ces écoles, les présents TdR sont élaborés pour encadrer le processus de réalisation et d'équipement de ces 4 salles de classes semi-finies.

II. Objectif Général

L'objectif principal est de construire et d'équiper 4 salles de classes semi-finies à structure évolutive prenant en compte les élèves vivant avec un handicap.

III. Objectifs spécifiques

Plus spécifiquement, il s'agit de :

- construire les 4 salles de classes à structure évolutive suivant les spécifications techniques déclinées au point VI des présents TDR;
- acquérir le mobilier scolaire pour équiper les 4 salles de classes semi-finies.

IV. Résultats attendus

Les résultats suivants sont attendus :

- les 4 salles de classes sont construites suivant les spécifications techniques ;
- le mobilier est acquis pour l'équipement des 4 salles de classes semi-finies.

V. Livrables et quantités

1. 4 salles de classes semi-finies à structure évolutive,
2. Equipement des 4 salles de classes semi-finies composé de :
 - ❖ 80 tables-bancs de 2 places (élèves du CE-CM) à raison de 20 par salle :
 - ❖ 4 armoires de rangement métalliques ;
 - ❖ 4 chaises ;
 - ❖ 4 bureaux.

VI. Les spécificités des salles semi-finies

6.1- Description pour la construction d'une salle de classe semi-finie

N°	Designation	Description
1	Dimensions et condition d'utilisation d'une salle de classe semi finie	<p>Description : une salle de classe/un espace d'apprentissage semi-finie avec une structure évolutive de base - fondation, piliers, toiture et murs inachevés.</p> <p>Spécifications techniques : Dimensions de 9mX7mX4m ; durée de montage : 30-60 jrs avec matériaux locaux définitifs ; capacités : 50-55 élèves/classe</p> <p>Condition d'utilisation de la salle de classe semi-finie : endroit sûr et protecteur, accessible sans danger pour tous les enfants (filles/garçons) et groupes d'âge y compris les enfants avec des besoins spécifiques.</p> <p>Matériels et ressources : murs internes en matériaux définitifs</p>
2	Structure	Béton avec ancrage dans le sol.
3	Charpente	Charpente en fer métallique.
4	Toiture/Couverture	Couverture en tôles bac
6	Pavement	Ciment
7	Ouvertures	Portes et fenêtres métalliques
8	Murs	En matériaux locaux définitifs
9	Durée de vie d'une salle de classe semi finie	40 ans

6.2- Cadre de devis pour la construction d'une salle de classe semi-finie

Projet de construction d'une salle de classe semi-finie					
N°	Désignation de l'ouvrage	Unité	Quantité	Prix unit.	Prix total
0	Travaux préparatoires				

0.1	Installation de chantier - Amenée et repli du Matériel	ff			
0.2	Terrassement général du site (abattages d'arbres etc..).	ff			
	Sous-total				
I	Terrassements				
1.1	Implantation de l'ouvrage	ff			
1.2	Décapage nivellement	m2			
1.3	Fouilles en puits de 60 x 60 x 60 cm pour semelles	m3			
1.4	Fouilles en rigoles de 40 x 40 cm pour semelles Filantes	m3			
1.5	Remblais sans apport compactés sous dallage	m3			
1.6	Remblais hydraulique avec apport compactés sous	m3			
	Sous-total I				
II	Infrastructures				
2.1	Béton de propreté dosé à 150Kg/m3 pour semelles	m3			
2.2	Béton armé dosé à 350Kg/m3 pour semelles isolées,	m3			
2.3	Béton armé dosé à 350Kg/m3 pour semelles filantes,	m3			
2.4	Maçonneries en agglos pleins de 20x20x40	m2			
2.5	Béton armé dosé à 350Kg/m3 pour chaînage bas (longrine) de 20x20. Armature 4 filants de 10,	m3			
2.6	Béton légèrement armé dosé à 300Kg/m3 de 8 cm	m3			
2.7	Béton de forme dosé à 300Kg/m3 pour rampes, épaisseur 8 cm	m3			
2.8	Film polyane pour étanchement de l'infrastructure	m ²			
	Sous-total II				
III	Superstructures				
3.1	Béton armé dosé à 350Kg/m3 pour poteaux supportant les fermes. Armature 4 filants de 10,	m3			

3.2	Béton armé dosé à 350Kg/m3 pour raidisseurs. Armature 4 filants de 8, cardes en fer 6,	m3			
3.3	Maçonneries en agglos creux de 15x20x40cm, mortier dosé à 250kg/m3	m2			
3.4	Béton armé dosé à 350Kg/m3 pour chaînage haut.	m3			
3.5	Béton armé dosé à 350Kg/m3 pour chaînage rampant. Armature 4 filants de 8, cadres en fer	m3			
3.6	Enduit lissé pour tableau (700x150) x 2 par salle de classe	m2			
3.7	Claustras d'aération grillagés pour ventilation	U			
Sous-total III					

IV	Charpente – Couverture				
	* Fourniture et pose , compris tous accessoires, de fonctionnement et dispositif de scellement .				
4.1	Charpente en IPN de 120 en double pente y compris	ml			
4.2	Panne en IPN de 80 soudée avec des cornières sur	ml			
4.3	Platine pour les pannes avec des tiges d'ancrage de	u			
4.4	Platine pour les fermes avec des tiges d'ancrage de	u			
4.5	Tôle prélaquée 35/100ème à 4 ondulations y compris faîtière et toutes sujétions de pose	m2			
sous total IV					
V	Ménuiserie métallique et bois				
	Fourniture et pose de porte ; poignet bec à cane; y compris toutes sujétions et				
5.1	Porte métallique persienne de 120x220 avec cadre H	u			
5.2	Fenêtre métallique persienne de 120x120 avec cadre	u			
Sous total V					
VI	Peintures – finitons				
	Fourniture et mise en œuvre des peintures y compris toutes sujétions et ajustements				
6.1	Peinture glycérophtalique à huile sur ouvertures	m ²			
6.2	Peinture ardoisine sur deux tableaux	m ²			
Sous total VI					
TOTAL GENERAL SALLES DE CLASSES HTVA					

NB : Nous avons présenté ci-dessus les spécificités d'une salle de classe semi-finie du MEBAPLN. Par ailleurs chaque entrepreneur a l'obligation de proposer un devis pour quatre (04) salles de

classes semi-finies. Aussi chaque soumissionnaire a l'obligation de proposer un plan détaillé de la structure du bâtiment afin de montrer son expertise dans le domaine de construction des infrastructures scolaires.

6.3 Cadre de devis pour l'équipement d'une salle de classe

N°	Désignation	Unité	Quantité	Prix unit.	Prix total
0.1	Tables-bancs de 2 places (élèves du CE-CM)	U			
0.2	Armoires de rangement métalliques	U			
0.3	Chaises	U			
0.4	Bureaux	U			

VII. Lieux et date de livraison des infrastructures

Les constructions se feront dans la commune de Békuy dont deux (02) classes à Tiona et deux (02) autres à Bala. Le délai d'exécution des quatre (04) classes est de 60 jours à compter de la date de signature du contrat. Les classes devront être disponibles 15 jours avant la rentrée scolaire 2026-2027.

VIII. Cadrage et suivi

Avant le démarrage des travaux, une réunion de cadrage sera faite avec les autorités éducatives de la province du Tuy et de la commune de Békuy ainsi que le service des infrastructures scolaires.

Des suivis seront réalisés par le service en charge du contrôle des infrastructures scolaires de la région du Guiriko ou de la province du Tuy en collaboration avec la commune bénéficiaire. La DPEPPNF des Tuy et Andal & Pinal effectueront des sorties pour vérifier l'évolution des travaux en lien avec le chronogramme de construction établi par l'entreprise contractualisant.

IX. Delai d'exécution

Le délai d'exécution des travaux est de soixante (60) jours.

X. Participation

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises régulièrement installées au Burkina Faso et à jour vis-à-vis de l'administration fiscale. L'offre du/de la soumissionnaire doit comporter une offre financière et une offre technique séparées.

10.1- L'offre Technique

L'offre technique doit comporter les pièces et documents suivants :

- Une lettre de soumission ;
- Les documents administratifs certifiés conformes : RCCM, IFU, CNSS et attestation de régularité fiscale ;
- L'agrément de construction ;
- La description de la méthodologie et du chronogramme d'exécution des travaux ;
- La description avec justificatifs de votre expérience pour des travaux similaires ;
- Procès-verbal de visite de site avant soumission ;
- Les relevés bancaires des six (06) derniers mois.

10.2- L'offre financière

- Le bordereau des prix unitaires,
- La facture pro forma (devis).

L'offre financière doit prendre en compte tous les éléments de coûts. (Équipements, transport, mains d'œuvres...).

XI. Règle en matière du respect des politiques et principes de Andal & Pinal

Les entreprises soumissionnaires s'engagent durant la passation et l'exécution du marché à respecter strictement toutes les politiques et principes relatifs à l'exploitation et les abus sexuels, le conflit d'intérêt, la corruption et la fraude, le blanchissement des capitaux et le financement du terrorisme pour lesquels Andal & Pinal a une TOLERANCE ZERO.

XII. Dépôt des offres

Les offres (Technique et Financière), sous plis fermés avec mention de l'objet de l'appel d'offres sur l'enveloppe, devront parvenir au bureau de coordination de Andal & Pinal à Ouagadougou sis Ouaga 2000, parcelle 10, lot 19, Section R, Zone C, Secteur 15 (Ouaga 2000), Tel. (+226) 75 55 35 92 / (+226) 64 53 21 48, **au plus tard le 20 avril 2026 à 15 heures 30 minutes.**

XIII. Validité des offres

Les soumissionnaires resteront engagé-es par leurs offres pour un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours**. Andal & Pinal se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou une partie du présent appel d'offres.

Fait à Ouagadougou, le 03 avril 2026

Le Président du Conseil d'Administration



Mahamadou BARRY

*Chevalier de l'Ordre de l'Étalon
Médaillé d'Honneur des Collectivités Locales*